

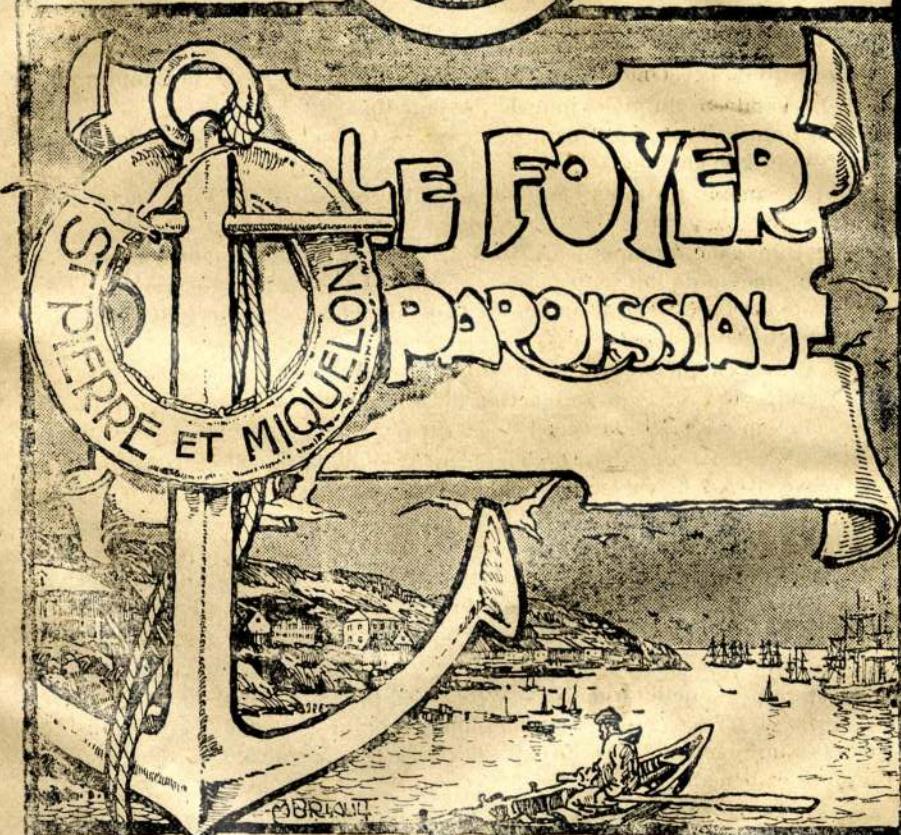
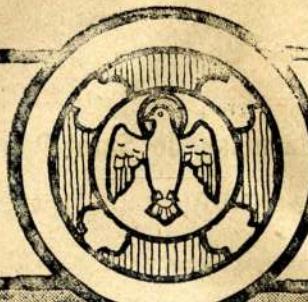


1^{re} Année

N° 6

JUIN

1924.



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

France . . .	5 fr.
Etranger . . .	6 fr.



ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.



Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DE JUILLET.

1. Mardi. — Fête du Précieux Sang de N.-S. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.
2. Mercredi. — Fête de la Visitation de la Sainte-Vierge. — Le soir, à 5 h., ouverture de la retraite de la Communion solennelle et de la Confirmation.
4. 1^{er} Vendredi du mois: jour de l'Association du Sacré-Cœur. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement et messe. — Le soir, à 8 h., chapelet, consécration et bénédiction.
5. 1^{er} Samedi du mois: jour du Saint-Rosaire. — A 7 h., messe de la confrérie.
6. 1^{er} Dimanche du mois. — A 7 h. 1/2, messe de la Communion solennelle. — A 10 h., messe de la Confirmation. — A 2 h. 1/2, vêpres, procession à l'intérieur de l'église. Rénovation des vœux du Baptême, consécration à la Sainte Vierge et bénédiction.
- N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des Écoles libres.
7. Lundi. — A 8 h., messe d'action de grâces. Imposition de scapulaires. Bénédiction du T. S. Sacrement. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.
8. 2^{me} Mardi du mois: jour du Tiers-Ordre. — Fête de Ste Elisabeth, reine et veuve. — A 7 h., messe des Terziaries.
16. Mercredi. — Fête de Notre-Dame du Mont Carmel. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction.
20. 3^{me} Dimanche du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, communion mensuelle des jeunes filles. — A 2 h., réunion des Enfants de Marie au Pensionnat,
25. Vendredi. — Fête de St Jacques, apôtre. — Le soir, à 3 h., confessions. A 6 h., chapelet et bénédiction.
26. Dernier Samedi du mois. — *Fête de Ste-Anne, patronne des Mères Chrétiennes.* — A 7 h., messe et communion générale pour les Associations des Mères Chrétiennes et des Enfants de Marie. — Le soir à 8 h., instruction, litanies et bénédiction.
27. 4^{me} Dimanche du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, communion mensuelle des garçons.

Messes. — Dimanches et fêtes: 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi à 8 h., messe des Ecoles.

Vêpres. — Dimanche, à 6 h. du soir.

Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.



Lisez ça, s. v. p.

Les Dames du Comité paroissial ont terminé leur **tournée** semestrielle. Leur cueillette, plus fructueuse que d'ordinaire, pourra payer une partie — pas assez grande, hélas! — des frais prévus pour la reconstruction de l'école Ste-Croisine.

A cette occasion, le *Foyer paroissial* se permet de donner quelques précisions à ses lecteurs, pour répondre à une double question.

Où va le Denier du Culte? Pourquoi vos prêtres sont-ils obligés de faire appel à la générosité des Fidèles?

La réponse est facile: Le Denier du Culte va aux Oeuvres paroissiales: à l'église, propriété, non pas de la Ville, mais de la Fabrique, c'est-à-dire de la paroisse: c'est donc elle qui en a la charge; aux écoles chrétiennes: collège St-Christophe et école Ste-Croisine; au Foyer paroissial; aux patronages des jeunes.... En d'autres termes, tout cela est pour vous, chers paroisiens, ou pour les vôtres, pour les enfants de St-Pierre, pour les familles St-Pierraises.

Vos prêtres, personnellement, n'en touchent rien.

Ils gardent pour eux seulement les ennuis et les soucis que leur créent les Oeuvres entreprises pour le bien de la paroisse; et si d'aventure ils sont appelés à exercer ailleurs leur ministère apostolique, vous savez que cette église, ces écoles, ce Foyer paroissial, ces œuvres diverses resteront là, et que les St-Pierrais continueront à en jour.

En définitive, quand vous donnez ainsi à vos prêtres, c'est à vous-mêmes que vous donnez!

Beaucoup ne se font pas une idée exacte des charges que nous imposent les Oeuvres paroissiales.

Notre église d'abord: le chauffage revient à plus de 10.000 francs par an. L'entretien et les réparations sont parfois très coûteux. Il y a les dépenses ordinaires du culte pour le linge sacré, les ornements, le luminaire, les employés, etc. Bon an, mal an, il faut de 40.000 à 50.000 francs pour boucler un exercice.

Nos écoles — qui sont une nécessité si l'on veut assurer aux enfants une éducation sérieusement chrétienne, et qui, pour ce motif, ont été vivement recommandées par le Saint-Siège. Or ces écoles exigent un entretien continu. Puis il faut assurer la subsistance (ne fût-ce que dans des conditions modestes) de ceux qui se dévouent pour élever vos enfants et faire d'eux des hommes et des femmes selon le Cœur de Dieu. Et ce ne sont pas les rétributions scolaires qui permettent, à elles seules, de faire face à ces obligations. Rappelons encore que, cette année, la reconstruction de Sainte-Croisine, devenu urgente, entraînera des dépenses énormes... chose dont aucun St-Pierrais ne peut, ne doit se désintéresser.

Le Foyer paroissial — où, tous les jours, peuvent se réunir les jeunes St-Pierrais et trouver une occasion de profit en vue de leur formation chrétienne



et sociale. Là ils ont des distractions honnêtes et instructives, et sont en même temps à l'abri des entraînements de la rue et des cafés. Là s'organisent des fêtes pour les enfants, pour les familles, fêtes d'autant plus appréciées qu'à St-Pierre les distractions, par ailleurs, sont si rares!

Autres Oeuvres paroissiales -- dont les pauvres profitent; et les familles pauvres et nombreuses ne manquent pas à Saint-Pierre!

Mais pourquoi insister?

Pour solder les grandes dépenses qui s'imposent, il y a les ressources de l'église; mais celles-ci sont insuffisantes. Alors vient le Denier du Culte, qui disons-le sans phrases, constitue pour tout Chrétien un vrai devoir de justice.

Les ressources de l'église! Ici, quelques explications sont utiles. Ce n'est pas à St-Pierre qu'on fera jamais à la Religion le reproche de demander toujours de l'argent. Tous, en effet, savent que, pour le « spirituel », l'Eglise ne demande rien, ne peut rien demander. Rien pour le baptême des enfants. Rien pour les leçons de catéchisme, pour la Première Communion, pour la Confirmation. Rien quand on va assister à une messe, à un office, à une instruction. Rien quand un malade a été visité, consolé, — parfois aidé pécuniairement. Rien quand un paroissien est venu demander conseil, ou chercher un prêtre, de jour ou de nuit, pour administrer ses vieux parents.

Où trouverait-on ailleurs, dans ces conditions, ces leçons, ces conseils, cette assistance?

En outre, il y a, dans notre église, de belles cérémonies; et parfois elles sont coûteuses: ces cérémonies sont gratuites pour les Fidèles.

— Mais, pourrait dire quelqu'un, les enterrements, les mariages, cela se paie et est tarifé!

Permettez! D'abord il y a des mariages et des enterrements *gratuits*. Ensuite, quand nos paroissiens se marient, quand ils se font enterrer — le plus tard possible, évidemment! — que demandent-ils au prêtre? Quelque chose pour leur âme, du « spirituel »: des prières, des bénédictions, une absolution... Cela ils l'ont pour rien. Riches et pauvres reçoivent de même.

Mais il y a aussi le « matériel ». — On veut quelque chose pour l'extérieur, pour le corps; on veut du « matériel »: des tentures, de la musique, des cloches, des fleurs, un luminaire, tout un cérémonial facultatif: cela, et cela seulement, est accordé moyennant rétribution. Car la Religion et ses prières ne se vendent pas plus que la Justice; et si pourtant l'on paie l'appareil de Thémis, il y aurait mauvaise grâce à refuser une indemnité au prêtre pour les solennités extérieures, facultatives, qu'on demande sans y être obligé.

-- Mais on fait des quêtes à l'église!

-- Il faut noter quelles sont libres. Et puis, elles ont lieu en faveur d'œuvres déterminées, œuvres paroissiales pour la plupart, quand il ne s'agit pas d'œuvres lointaines: Propagation de la Foi, Denier de Saint-Pierre, Oeuvres de Terre-Sainte, etc. En somme, c'est toujours pour l'entretien du « matériel ».

-- Et la location des bancs?

-- Elle aussi est libre, — l'église étant toujours ouverte à tous. Ajoutons que le produit de ces locations, qui assurent de bonnes places, sert à payer les



dépenses du culte; et l'on a vu à quel chiffre elles peuvent s'élever.

Après cela, il est aisé de comprendre à quoi sert le Denier du Culte, et aussi pourquoi le prêtre fait appel à la générosité des Fidèles. Ceux-ci, d'ailleurs, savent que l'exercice du saint ministère n'est pas un métier et ne conduit pas à la fortune. Ils savent que le prêtre leur donne tout son temps, toute son âme; et cependant quelques-uns ignorent, à l'occasion, comment lui vient sa subsistance, le pain quotidien, le vivre et le couvert.

Si d'aventure le prêtre reçoit une subvention officielle quelconque, on peut être sûr qu'elle est insuffisante pour le faire vivre et lui permettre d'exercer tout son apostolat.

Nos voisins, les Catholiques du Canada et des Etats-Unis, assurent à leur Clergé une existence convenable, honorable même.

Au Canada, la dime -- ce mot ne choque pas -- est à l'ordre du jour.

Aux Etats-Unis, il y a la taxe, selon les rues et les quartiers, sans parler des contributions volontaires.

En France, les Evêques demandent que tout Fidèle verse son offrande « à titre de justice et proportionnellement à sa fortune, afin d'assurer le maintien du Culte et l'entretien du Clergé et des œuvres paroissiales ».

A Saint-Pierre et Miquelon, plus qu'ailleurs, on est « au pays de toutes les générosités ». Et nul vrai Saint-Pierrais ne voudra jamais se refuser à ce devoir chrétien que rappelle le Denier du Culte, ou donner en rechignant quelques sous... pour seconder le dévouement du prêtre qui assure la formation morale des âmes et le fonctionnement d'Œuvres paroissiales si utiles, et que, peut être, on ira chercher la nuit prochaine pour apporter à quelqu'un de la maison le secours de son ministère.

Chronique de Saint-Pierre Actes paroissiaux du 15 mai au 15 juin 1924.

BAPTÈMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

le 18 mai: Henri-Pierre-Auguste GORGE. Parrain: Albert Gorge; marraine: Maria Gervain. — Germaine-Elipsia-Louise DOUSSIN. Parrain: Louis Hacala; marraine: Cécile Doussin. — Jean-Bernard-Charles MAHÉ. Parrain: François Ithurart; marraine: Léone Mesnil.

Le 1^{er} juin: Marcel-Jean-Marie THÉAULT. Parrain: Albert Flahaut; marraine: Blanche Poulain. — Roger-Charles-Jean GROSVALET. Parrain: Joseph Audouze; marraine: Victoria Banier. — Robert-Eugène-Alexandre PUYOL. Parrain: Eugène David; marraine: Célestine Puyol.



Le 13 juin: René-Joseph-Antoine JÉZÉQUEL. Parrain: Joseph Jézéquel; marraine: Berthe Turgot.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, le 20 mai: Louis-Charles-Ernest TESNIÈRE et Julia VIGNEAUX.

Le 21 mai: Victor-François-Marie REUX et Victorine-Marie-Reine LE MÉTAYER

Le 5 juin: Édmond-Gustave FONTAINE et Jeanne-Joséphine-Marie DÉMINIAC.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps,

le 19 mai: Henri-Marie-Gustave POULAIN (60 ans).

le 20 mai: Louise-Emilie LE PROVOST, veuve Lemaître (61 ans).

le 27 mai: Léon LEBRUN (55 ans).

le 30 mai: François BAUDOIN (37 ans).

le 2 juin: François MAHÉ (57 ans).

le 7 juin: Gilles LEGOR (80 ans).



La souscription de Sainte-Croisine

On nous demande si les travaux de réfection de cette école vont commencer bientôt.

Disons d'abord qu'il s'agit d'une chose décidée. Mais l'exécution dépendra des ressources dont nous pourrons disposer. Or la main-d'œuvre, actuellement, est rare et combien coûteuse! Il dépend de la générosité des Saint-Pierrais — et nous faisons aussi appel au concours de nos amis de l'Île, de Miquelon et d'ailleurs — de nous permettre de mener à bonne fin, au plus tôt, cette œuvre St-Pierraise.

Ceux qui n'ont pas encore donné se rappelleront qu'il y a une bonne œuvre à faire, qui profitera à notre ville, une œuvre chrétienne, patriotique aussi, puisque Sainte-Croisine aide à former des femmes sachant joindre l'amour de la Patrie à l'amour du Bon Dieu.

En attendant, nous donnons ici une première liste des offrandes reçues.

Séance donnée par les élèves de Ste-Croisine: 423 fr. — Pour la première pierre de Ste-Croisine: une personne de l'Île: 100 fr. — Pour Ste-Croisine, par l'entremise du R. P. Le Gallois: 645 fr. — Anonyme (St-Pierre): 40 fr. — De M^{me} A. Ollivier: 100 fr. — De M^{me} B. Deshayes (Paris): 100 fr. — Anonyme (St-Pierre): 1000 fr. — E. C.: 50 fr. — Anonyme: 25 fr. — Anonyme (St-Pierre): 2000 fr. — Une séance de cinéma: 300 fr. — Dons divers (Paris): 300 fr. — Quête pendant la Semaine



Sainte: 430 fr. -- Anonyme (St-Pierre): 100 fr. -- Produit d'une grande séance récréative donnée par les enfants de Ste-Croisine: 2129 fr. -- Anonyme (St-Pierre): 100 fr. Pour Ste-Croisine: 6 fr. -- Anonyme (St-Pierre): 1000 fr. -- Pour votre école, de Viroflay (S. et O.): 20 fr. -- Anonyme: 20 fr. -- De M^{me} M. Farvacque: 20 fr. -- Produit d'une séance dramatique donnée par les jeunes gens de « l'Avant-Garde »: 2400 fr. -- Anonyme (St-Pierre): 500 fr. -- Anonyme: 170 fr. -- Anonyme: 250 fr. -- Anonyme: 5 dollars. -- *A titre de Denier du Culte*: Liste de MM^{mes} L. et L.: 198 fr. 50-- MM^{mes} V. et B.: 167 fr. -- MM^{mes} G. et F.: 355 fr. -- MM^{mes} A. et S.: 602 fr. 50 -- MM^{mes} R. et L.: 252 fr. -- M^{me} S. et D.: 466 fr. -- MM^{mes} S. et L.: 696 fr. -- MM^{mes} H. et D.: 250 fr. -- MM^{mes} B. et D. 321 fr. -- MM^{mes} P. et D.: 468 fr. -- « Mon obole »: 10 fr. -- Soirée dramatique donnée par les Enfants de Marie: 2802 fr. 15. -- Anonyme: 10 fr. -- M^{me} Poulard: 20 fr.

Echos du Mois

(DU 15 MAI AU 45 JUIN).

Nouvelles maritimes. — Des examens pour l'obtention de brevets de Capitaine au Grand Cabotage colonial et de Maître au Petit Cabotage colonial ont eu lieu à Saint-Pierre les 30 et 31 mai, sous la présidence du Commandant Beaugé, de la « Ste-Jeanne d'Arc ».

Ont été reçus, au *grand cabotage, pour la théorie et la pratique*: MM. Victor Reux, de St-Pierre, Jean Labarrère, officier de la « Ste Jeanne d'Arc, Henri Téletchéa, de St-Pierre. — *Pour la théorie*: M. Joseph Michel, de St-Pierre.

Ont été reçus au *petit cabotage, pour la théorie et la pratique*: MM. Edouard Bourgeois et Elie Rio, de St-Pierre. — *Pour la théorie*: M. Francis Nicolas, de l'Île-aux-Chiens.

— Le 18 mai, le vapeur américain « Tampa », armé en guerre, du service des patrouilleurs pour les glaces, est venu mouiller sur rade de St-Pierre et est reparti le lendemain. Il y a eu échange de visites officielles du Gouverneur et du Commandant.

Pendant leur séjour en ville, une bordée de matelots, voulant sans doute se dédommager des ennuis que leur cause la loi de la « prohibition » dans leur pays, ont fait d'amples libations. Ayant appris que le *Frigo* recélait du whisky, ils ont tenté de s'emparer d'une caisse à travers une fenêtre; mais ils en ont été empêchés par des graviers qui leur lançaient des pierres. Finalement les gendarmes, prévenus par téléphone, ont fait leur apparition, et tout est rentré dans l'ordre.

— Le 22 mai, le trois-mâts « Grèbe » a fait son entrée dans ce port, remorqué par le « St-Pierre ». Pavillon en berne, il arrivait du Platier où le capitaine et un de ses hommes se sont noyés en se portant au secours d'un doris qui se trouvait en danger.



— La goélette « Mac Kinzie King » ayant fait relâche dans notre port le 23 mai, le capitaine a déclaré avoir rencontré, à 60 milles au sud-est du « Troubaleine », un doris chaviré, avec voiles dessus, appartenant au « Gladiateur », voilier pêcheur français. Pas de nouvelles des hommes.

Avis aux navigateurs. — Tête de Galantry. Phare 222 H n° 22.

Un nouveau sifflet de brume, à air comprimé, fonctionne, à partir du 23 juin 1924, L. 46° 45' 39" N, G. 56° 09' 22" W de Greenwich, à 110° du phare de Galantry, au bord de la falaise et à 26 m. d'altitude. Chaque son dure 3 secondes et est suivi de 27 secondes de silence.

Première croisière de la Ste-Jeanne d'Arc. — Le navire-hôpital des Oeuvres de Mer est arrivé des Bancs le 28 mai, après avoir visité 160 navires, donné 141 consultations, distribué 4575 lettres et reçu, pour les expédier de Saint-Pierre, 4887 lettres. Il avait à bord plusieurs malades recueillis sur les lieux de pêche. L'un d'eux, plus atteint, est mort une heure avant l'arrivée à St-Pierre, réconforté par les secours de la Religion et remerciant l'aumônier, le docteur et les infirmiers des soins qu'ils lui avaient prodigues. Une fois de plus s'est affirmé le rôle bienfaisant du navire-hôpital auprès de ces obscurs travailleurs de la mer, à la vie si pleine de dangers et dont un grand nombre, chaque année, ne rentrent plus au pays.

Ascension de Notre-Seigneur. — Le temps des Pâques s'est terminé aujourd'hui dans la Colonie. Honneur aux St-Pierrais! Honneur aux hommes de l'Île et de Miquelon, chrétiens de bonne trempe presque tous! Baptisés, croyants, logiques avec eux-mêmes en observant la loi de l'Eglise, ils n'ont pas craint d'affirmer leur foi par ce beau geste religieux. Décidément le respect humain est en baisse!

Le Mois de Marie. — Il s'est terminé pieusement le samedi, 31 mai. Tous les soirs, il y a eu, à l'église, une nombreuse assistance pour réciter deux dizaines de chapelet, entendre une lecture intéressante relative à la Sainte Vierge et recevoir la bénédiction du T. S. Sacrement.

Pentecôte. — Jour de grande fête. A 10 h., il y a eu grand messe pontificale, avec toute la solennité que le choeur de notre belle église permet de donner aux cérémonies religieuses. Sermon par le P. Cardinal.

Vépres à 6 heures, à l'issue desquelles Mgr Heitz a donné la bénédiction papale. A 8 h. 1/2, grande soirée récréative au Foyer paroissial.

Soirée récréative. — On ne l'oubliera pas de sitôt, l'intéressante soirée donnée par les Enfants de Marie, le jour de la Pentecôte, dans la salle des Fêtes du Foyer paroissial, au profit de l'Ecole Ste-Croisine.



Des programmes alléchants, imprimés sur bristol rouge, sont distribués par de gracieuses jeunes filles. Un drame historique, en 4 actes, avec prologue, rappelle un épisode du règne de Louis XIII, sous l'administration de Richelieu auquel les Nobles, soutenus par l'Espagne, ont rendu la tâche si difficile. « Funeste message » met en relief quelques caractères de grandes dames de l'époque, ainsi que le conflit entre l'esprit frondeur, le patriotisme et l'amour maternel. Une « fête de nuit », dans le parc du marquis de Chateauffort, ouvre brillamment le drame avec de gracieuses farandoles. Les rôles de ces marquises et duchesses, aux costumes somptueux, autour desquelles évoluent et gravitent de jeunes châtelaines à l'âme ardente et même des « cavaliers noirs », sont interprétés avec une vérité saisissante; et des commentaires autorisés concluent qu'il serait difficile, à St-Pierre, de mieux réussir.

Avant et après les émotions du drame, une franche gaieté s'affirme avec la saynète « Au Tribunal », avec la comédie « La Grenouille », avec des chansonnettes comiques, enlevées avec brio et bissées. Nous ne nommons pas les actrices, ni les jeunes artistes qui ont assuré le succès de la partie musicale. Plusieurs ont affronté la rampe pour la première fois; mais toutes ont contribué à rendre cette soirée on ne peut plus intéressante.

Ajoutons que la salle était comble. Les places avaient été retenues d'avance et bon nombre de personnes se sont vu refuser des billets à la dernière heure: elles se sont promis de ne pas manquer leur coup dimanche prochain, jour fixé pour une reprise du programme.

P. S. — La représentation donnée le dimanche, 15 juin, a été un nouveau triomphe pour nos jeunes et dévouées artistes.

Une fête pour les tout petits. — C'était bien une fête pour eux, le 15 juin, dimanche de la Trinité. 63 enfants, arrivés à l'âge de 7 ans, ont été admis à la Communion, et ils sont venus à la Sainte Table, recueillis, radieux, conduits pour la plupart par leur papa ou leur maman, et même par les deux.

Une autre série va suivre. Ces chères petites âmes, préparées par des mères vraiment chrétiennes, savent les prières usuelles et les principales vérités religieuses, et désirent si vivement recevoir Jésus!

Autres nouvelles maritimes. — Le 14 juin, le trois-mâts « Ile minie », de Paimpol, a dû quitter les Bancs et se réfugier à St-Pierre. Pendant une tourmente, il avait perdu ancras et chaînes sur le « Bonnet Flamand ».

— Le « Viana », trois-mâts goëlette (à la « Morne Française ») n'a pas de chance. Il y a deux ans, il avait été gravement endommagé par un incendie. Dans la journée du 3 juin dernier — mauvaise sur les Bancs — il a perdu son gouvernail. L'aviso « Régulus » est arrivé, heureusement, et a pu le tirer de sa situation critique. Il l'a remorqué jusqu'à l'entrée des passes de Saint-Pierre, où le remorqueur « St-Pierre » est allé le chercher pour le conduire au port, dans la matinée du 15 juin. Une voie d'eau s'étant déclarée, on sera



obligé d'échouer le « Viana » pour le réparer, manœuvre dont on pourrait se dispenser, si le slip était mieux conditionné.

— L'« Etoile de la Mer » a eu également de graves avaries au gouvernail. Le bateau-hôpital doit le remorquer à St-Pierre.

-- D'après les communiqués par T. S. F. de la « Sainte-Jeanne d'Arc », la dernière tempête du 3 juin a durement éprouvé la flotille de pêche sur les Bancs. Une douzaine de doris, de différents morutiers, ont disparu avec leurs hommes. D'autre part, plusieurs matelots, emportés par des paquets de mer, se sont noyés.

Mouvement du port. — Du 15 mai au 15 juin, 123 navires sont entrés dans le port de St-Pierre.



Un peu de notre Histoire.

Nous avons la bonne fortune de posséder les registres des naissances, mariages et sépultures de l'Île Miquelon des années 1763 à 1774 inclus et de l'année 1776, ainsi que le registre de la paroisse de l'Île Saint-Pierre de l'année 1776. Ces registres avaient été emportés en France en 1778 par M. Paradis, vice-préfet apostolique et alors curé de Miquelon, et par lui déposés aux archives municipales de la ville de La Rochelle, d'où récemment ils en étaient sortis pour figurer, comme documents historiques, aux archives départementales de la Charente-Inférieure. Sur l'heureuse initiative de M. Borotra, maire de Miquelon, M. le Ministre des Beaux-Arts a bien voulu donner l'autorisation de les rendre à la Colonie. Nous remercions ici M. le Gouverneur Bensch qui nous les a communiqués.

Il manque à cette précieuse collection les registres de Miquelon de 1775, 1777 et du début de 1778. Que sont-ils devenus? Il est inutile de se casser la tête pour chercher à le savoir. Deux hypothèses cependant se présentent: ou bien le curé ne les avait pas sous la main lors de son départ, peut-être précipité; ou alors il les a perdus au cours de son voyage probablement long et mouvementé.

Quant aux registres de Saint-Pierre, nous ne nous expliquons pas comment celui de 1776 put seul être emporté, et par le curé de Miquelon!

Quoi qu'il en soit, avec les documents que nous détenons, nous sommes en mesure d'établir l'état civil et de dénombrer les familles acadiennes qui prirent pied aux îles Saint-Pierre et Miquelon, dans les premières années de la deuxième occupation française.

D'ailleurs, à cette époque partout si troublée, l'autorité religieuse de nos îles, soucieuse avant tout du repos et de la sécurité des familles, avait



respectueusement déféré aux ordres du ministre, en adressant régulièrement en France des copies légales et authentiques de ces registres; et l'édit de juin 1776, portant établissement à Versailles d'un dépôt de papiers publics des colonies, ne fit que régulariser cette situation de fait, en rendant obligatoire, sous de sévères sanctions, l'envoi périodique du double registre dont s'agit. C'est ainsi que doivent être classés, au dit dépôt, les copies des actes de baptêmes, mariages et sépultures afférents à cette deuxième occupation française, et que s'il était nécessaire, nous pourrions y trouver le double des registres manquants.

A l'époque dont nous parlons, l'église paroissiale de Miquelon était sous le vocable de « Notre-Dame des Ardilier ». Le curé était M. François-Paul Ardilier qui était venu exercer son ministère à Miquelon dès la reprise de possession de l'archipel par les Français, en juillet 1763. De son côté, la paroisse de Saint-Pierre était alors administrée par M. Paradis qui avait le titre de Vice-Préfet apostolique.

Nous ne croyons pas que ces deux prêtres fussent des Réguliers, missionnaires en Acadie ou dans les îles Royales et Saint-Jean, qui suivirent leurs ouailles dans leur émigration à Saint-Pierre et Miquelon; du moins nous ne trouvons dans les documents consultés aucun renseignement à leur sujet.

Il est donc permis de penser que MM. Paradis et Ardilier vinrent directement de France, en même temps que le Gouverneur Dangeac, ou le baron de l'Espérance qui devait commander en second à l'île de Miquelon. D'ailleurs la qualité « d'aumônier du Roy » prise par M. Ardilier, dans les actes paroissiaux, nous incline à adopter cette deuxième hypothèse.

M. Ardilier tint sans interruption la cure de Miquelon jusqu'au 18 août 1767. A cette date, il est remplacé par M. Paradis, curé de Saint-Pierre; M. Julien Becquet succède à ce dernier avec la qualité de Préfet apostolique.

(A suivre)

E. S.

Chronique de l'Île-aux-Chiens

DU 15 MAI AU 15 JUIN 1924

MARIAGE. -- Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, le 22 mai: André CHARDRON et Marcelle JUGAN.

Fête des Marins. -- Elle a eu lieu le 25 mai, avec un cachet uniquement religieux. Après les vêpres, la procession est sortie de l'église, et la bénédic-



tion des doris et de la mer a été donnée du haut de la terrasse dont le monument des Morts de la Grande Guerre occupe le centre.

Fête de Jeanne d'Arc. -- On l'a célébrée, à l'Île, le dimanche, 1^{er} juin. Les réjouissances profanes ont commencé après les vêpres, lesquelles avaient été fixées à 1 heure. Concours de tir très réussi. Puis des régates, qui avaient attiré de nombreux spectateurs St-Pierrais. L'aviso « Régulus » arrivait à ce moment, saluant la terre de 21 coups de canon, et ajoutant ainsi à l'intérêt du scénario.

Le capelan. -- Il a fait son apparition dans l'après-midi du 10 juin, sur la plage dite « Banc des Galets ». Ça a été l'occasion d'un branle-bas dans l'Île: on s'est précipité, on a rempli des brouettes, des caisses, des sacs... Ces beaux petits poissons argentés vont garnir maintes barriques, et aussi engrasser plus d'un jardinier.

Grande liesse. -- Nous sommes au dimanche 15 juin, 4^{me} anniversaire du couronnement de la statue de N.-D. des Victoires.

A la messe de 7 heures, 22 enfants ont été admis à la communion solennelle, après une retraite de 3 jours. Il vont se présenter ce matin même à Mgr le Préfet Apostolique, qui leur donnera le sacrement de Confirmation après la grand'messe.

Voici les noms des élus, devenus parfaits chrétiens: LOUIS ADMOND; Elie JUGAN; Auguste LALOI; Eugène LEBARS; Ange LEMÉTAYER; Joseph NICOLAS; Auguste PEIGNÉ. Stella COUÉPEL; Elise DÉROUET; Claire HEUDES; Marie-Elizabeth HEUDES; Gabrielle JÉZÉQUEL; Marcelline JÉZÉQUEL; Marguerite JÉZÉQUEL; Emilie JOSSEAUME; Emilienne LALOI; Yolande LALOI; Eugénie MOREL; Argentine NOUVEL; Argentine et Clémence SÉRIGNAC; Elisabeth TILLARD.

Parrain de la Confirmation pour les garçons: M. Jean TILLARD. -- Marraine pour les filles: M^{me} Jean GUILLAUME.

Dans la soirée a eu lieu la bénédiction de la nouvelle cloche. « Dominica-Emilia », surnommée la cloche de la Victoire et de la Paix, est là, suspendue dans le porche de l'église, ravissante dans sa belle robe de soie ornée de dentelles. C'est le parrain et la marraine qui lui ont donné leurs noms: l'amiral Gauchet, le glorieux enfant de l'Île, représenté par M. Chanot, Chef du Service Judiciaire, et M^{me} Dufresne, dont le mari est Maire de la Commune.

* Beaucoup de St-Pierrais ont voulu être de la fête. Tous n'ont pas pu pénétrer dans l'église, trop petite pour la circonstance; mais à ceux qui ont dû rester debors, il a été possible quand même d'être témoins des cérémonies: chants, prières, bénédiction de l'eau et du sel, ablution de la cloche et onctions avec les Saintes Huiles, à l'extérieur, à l'intérieur.

A la fin, Monseigneur, a saisi le ruban fixé au battant de la cloche, et fait



entendre les premiers sons; le parrain et la marraine ont imité le geste. La cérémonie, qui avait commencé par un discours de circonstance fait par l'Officiant, s'est terminé par un salut solennel du T. S. Sacrement.

Au sortir de l'église, il y a eu grande distribution de dragées par les soins du parrain et de la marraine.

Chronique de Miquelon

DU 15 MAI AU 15 JUIN.

BAPTÈME. — A reçu le Saint Baptême,
le 29 mai: Rollande-Marie BOISSEL. Parrain: Ernest Boissel; marraine: Detcheverry.

La pêche. — Elle est commencée et promet de beaux résultats. En moins de quinze jours d'un temps clair, sans aucune brume, la plupart des pêcheurs ont réussi à mettre déjà 50 quintaux de morues et plus dans le sel.

Devançant l'époque habituelle de leur arrivée, le capelan et la morue ont fait leur apparition sur nos côtes dès le début de juin. Le 4 de ce mois, on recueillait le capelan à la dune; et, du plain, on pouvait pêcher la morue! Les doris sont sortis quinze jours plus tôt que l'an dernier, et ils n'ont pas eu besoin d'aller s'approvisionner de coques au Barachois de Langlade, ou recueillir des lançons au moyen de seines, dans le Grand Etang: le capelan avait fourni, plus que jamais, et sans grande peine, une boëtte abondante et recherchée.

Economie domestique et rurale. — Ce printemps, le cheptel de Miquelon s'est accru de plusieurs bêtes à cornes, amenées par le vapeur « Saint-Pierre »; elles assureront bientôt un peu plus de bien-être à quelques foyers. Jadis — c'était le bon temps! — le quart de lait largement mesuré se vendait deux sous, et le beurre coûtait un franc la livre. Aujourd'hui, hélas! nous sommes loin de ces prix! Aussi d'aucuns voulant se procurer ce double produit à meilleur compte, n'ont pas hésité à utiliser leurs petites économies pour avoir le concours d'une pensionnaire de l'étable.

— Les pommes de terre vont donner. Ce sera, espérons-le, une belle récolte pour ceux qui l'auront préparée. En tous cas, on pourra en trouver chez M. le Curé, dès le 1^{er} août. Avis aux amateurs de bonnes et belles pommes de terre!



Julien MORAZE

QUAI DE LA RONCIÈRE, St-Pierre.

Armement — Commission -- Consignation
Alimentation, Liqueurs, Tissus.

Confections, Chaussures, Fournitures en tous genres.

Représentant :

Cognac : Maison Bisquit-Dubouche, Jarnac

Champagne : Vve Cliequet-Ponsardin, Reims.

Vins fins : Roseheen et C^e, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à Vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Charles Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'Incendie : Phœnix Insurance Co, limited of London, L.

Moteurs Marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Pierre DERIBLE, Constructeur naval breveté

Travaux et réparations en tous genre

Près du « Patent Slip » — St-Pierre.

V. D. Gauvain Réexport

Exposition permanente d'articles d'exportation française de luxe.

High class export goods of every description.

Saint-Pierre. — Rue Nicly.

Adresse télégr. : Réexport Saint-Pierre Miquelon.

PIERRE MAHÉ, à St-Pierre

Menuiserie -- Ebénisterie -- Charpenterie
Constructions en ciment -- Réparations en tous genres

PENSION RESTAURANT

Madame Cadet-Etcheverry — St-Pierre, Quai de la Roncière

A. ROULET, St-Pierre-Miquelon.

Boucherie - Charcuterie — Commission - Consignation

Moteurs « DELCO-LIGHT »

MM. LANDRY et PINE, représentants. — St-Pierre-Miquelon.



HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE
St-Pierre et Miquelon

Constant DAGORT

Commissions — Consignations
Liqueurs et Tabacs
Nouveautés, Epicerie — Gros et détail

Lespagnol Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE
Saint-Pierre et Miquelon
Appareils de Chauffage en tous genres. Pose de prises d'eau. Spécialité d'installation de Salles de bains et de Cabinets inodores.

Comptoir Colonial G. Littaye et Cie

Magasin général — Gros et Détail —
Commission — Consignation
Alimentation — Liqueurs — Tissus —
Confections — Parfums — Fournitures en tous genres.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la Ville et les Navires — Pain de fantaisie — Ouvert à toute heure,

Visitez le « **New-York Store** »

MODES et NOUVEAUTÉS.

Marchandises nouvelles par tous les courriers.

E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot
Commissions - Consignations

Agence de la Maison Robinson Export
“ des Liqueurs « Labbé François »
“ de Dunville Whisky
“ de Cognac Audouin frères et Cie
“ de Vins Ducasse

Mme Laborde-Girardin, St-Pierre
Confection de Chapeaux pour dames

C.P. Chartier Cie, St-Pierre
VINS ET SPIRITUEUX

Pierre Olaïsola

MENUISERIE — QUINCAILLERIE
Tissus - Draperies - Laines en tous genres. St-Pierre

Aug. Fontaine, St-Pierre
Draperies - Chaussures - Conserves alimentaires - Boissons.
Gros et Détail

Louis Hardy Legranvillais, St-Pierre

AGENT Impérial Oil Limited
Great West Wine Cie
Collin et Bourrisset Vins de Bourgogne Delbeck et Cie Reims — Champagnes Fournier — Demars de Bourges — Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de queulirs. St-Pierre

J. Nicolas, St-Pierre Miquelon

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Agent des Cigarettes Nationales

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations
Denrées — Vins et Spiritueux

ST-PIERRE DISTRIBUTING C°
William MILLER, Représentant
St-Pierre

**O. Lechevallier et Cie**

St-Pierre-Miquelon

Commissions — Consignations
Liqueurs et Tabacs — Champagne
Cognac et Whisky.**LÉON BRIAND**Vins de Bordeaux blanc et rouge, en
barriques, demi-barriques, - Caisses-
St-Emilion - Sauternes - Haut-Barsac
etc.
St-Pierre**C. P. Chartier**Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes. — St Pierre**LUCIEN RHOMER****Confiserie—Pâtisserie**
Ouvert tous les jours**Morue Française et Sécheries
de Fécamp. — St-Pierre**Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes —**PIERRE COGNY, rue Borda**Epicerie — Liqueurs — Légumes
Articles divers**American House**
Vins et Spiritueux.
Quai de la Roncière.**Madame Vve Bailly**Modes - Nouveautés - Chapeaux
Soieries - Fourrures - Parfums.

Imp. du « Foyer Paroissial » . -- Le Gérant: J. Veyer.

Auguste DérouetConstructeur de Navires, Breveté
Entrepreneur en tous genres
St-Pierre et Miquelon**Louis Legentil**Représentant en
Vins de Bordeaux
St-Pierre et Miquelon**J-B. Légasse**Agent : « Commercial Union
Assurance »
St-Pierre et Miquelon**La Banque Canadienne de Commerce**Capital versé : 20.000.000 dollars
Fonds de réserve 20.000.000 dollars
Affaires de Banque en général**ALBERT BRIAND**Epicerie - Mercerie - Quincaillerie
Rue de la Poudrière
St-Pierre et Miquelon**Hôtel Robert****Quai de la République**
St-Pierre et Miquelon**La Morue Française
& Sécheries de Fécamp**ARMEMENT A LA GRANDE PÊCHE
et au Long Cours
Service Postal entre St-Pierre et le
Canada.

Approvisionnements Généraux